

Handicap International et l'agence la chose présentent :  
**MINESWEEPERS VS U.S. ADMINISTRATION**

**Un jeu rétro contre des armes rétro**

**Lyon, le 27 juin.** Handicap International et l'agence de communication la chose lancent aujourd'hui le jeu « Minesweepers VS U.S. Administration ». Ce lancement a lieu six ans, jour pour jour, après l'annonce des États-Unis qu'ils renonçaient à cette arme d'un autre temps, barbare et meurtrière, et cinq mois après la marche arrière dramatique de Donald Trump qui a décidé d'autoriser de nouveau l'utilisation de ces armes par l'armée américaine. L'association entend ainsi dénoncer la politique américaine et mobiliser les citoyens en se servant de ce jeu vidéo qui aboutit à la signature d'une pétition mondiale.

**Avec « Minesweepers VS U.S. Administration », Handicap International dénonce la réintroduction des mines dans l'arsenal militaire américain**

Alors que depuis le 27 juin 2014, les États-Unis avaient stoppé la production et l'acquisition de mines antipersonnel, Donald Trump a annoncé le 31 janvier dernier l'introduction dans l'arsenal américain de mines dites « intelligentes ». C'est un retour en arrière sans précédent pour tous les acteurs de la lutte contre l'utilisation des mines antipersonnel.

Pour interpeller les États-Unis afin qu'ils renoncent à se servir de ces armes d'un autre temps, Handicap International a décidé d'alerter l'opinion publique en se servant d'un jeu vidéo, lui aussi d'un autre temps : le « Minesweepers VS U.S. Administration ».

Imaginé et développé par l'agence la chose, ce jeu se veut la première étape de l'engagement de chacun pour [signer la pétition mondiale](#) contre la décision américaine. Il sera symboliquement lancé le 27 juin 2020.

[Jouer à Minesweepers VS U.S..Administration](#)



« Minesweepers VS U.S. Administration » est un démineur classique. Ce jeu de réflexion très connu a notamment été popularisé par Microsoft puisqu'il était fourni avec son système d'exploitation Windows jusqu'en 2012. Le but est de localiser des mines dans un champ virtuel en se servant des chiffres qui indiquent le nombre de mines présentes dans les zones adjacentes. Ici, le joueur aura 30 secondes pour tenter de battre Donald Trump à son propre jeu puis sera invité à signer la pétition en ligne.

## États-Unis et mines antipersonnel : une valse-hésitation qui dure depuis 30 ans

En 1997, l'adoption du Traité d'Ottawa interdisant les mines antipersonnel avait marqué une véritable victoire contre ces armes particulièrement meurtrières pour les populations civiles. Aujourd'hui, les États-Unis sont encore l'un des rares pays à n'avoir pas encore adhéré à ce Traité d'interdiction. Cependant, depuis près de 30 ans, le pays s'abstenait de les utiliser ou de les commercialiser. Un pas de plus avait été franchi quand, le 27 juin 2014, les États-Unis avaient annoncé officiellement qu'ils ne fabriqueraient plus de mines antipersonnel et qu'ils chercheraient à adhérer au Traité d'Ottawa.

Le 31 janvier dernier, l'annonce par Donald Trump de l'introduction de mines dites « intelligentes » dans l'arsenal américain a donc marqué un recul majeur dans la lutte contre ces armes. En 2018, parmi les 6 897 victimes de mines dénombrées, seules 332 personnes étaient victimes de mines dites « conventionnelles ». La relance de la production et de l'utilisation de mines dites « intelligentes » pourrait aujourd'hui faire repartir ce chiffre à la hausse sans compter les victimes de mines artisanales qui, quant à elles, ne cessent de croître.

« C'est une décision irresponsable » s'alarme Emmanuel Sauvage, Directeur de la Réduction de la violence armée à Handicap International (HI). « Il n'est pas imaginable qu'après plus de 20 ans de combat et de victoires contre ces armes infâmes, le marché de la mine soit relancé ! Nous refusons de connaître à nouveau le scénario des années 90 avec plus de 20 000 victimes annuelles. La seule mine intelligente est celle qui n'existe pas ! ».

« Dans les années 90, le Traité d'Ottawa qui a interdit les mines était né d'une mobilisation citoyenne unique et historique pour l'époque. Aujourd'hui, cette mobilisation doit continuer à faire bouger les lignes car c'est notre seule arme ! » affirme Xavier Ducrest, directeur de Handicap International France.

---

Le Traité d'Ottawa interdit l'acquisition, la production, le stockage et l'utilisation des mines antipersonnel. Il a été ouvert à signature le 3 décembre 1997 et est entré en vigueur le 1er mars 1999.

164 États sont parties au Traité, soit 80% des nations du monde.

Grâce au Traité, le nombre annuel de victimes recensées a été divisé par 6 en près de 25 ans : 20 000 victimes étaient déplorées au début des années 1990, tandis qu'elles étaient 3 330 en 2013.

En 1999, 50 États produisaient encore des mines et 160 millions de mines étaient stockées dans les arsenaux. Aujourd'hui, seuls 11 États produisent encore ces armes et les stocks sont inférieurs à 50 millions de mines.

Depuis l'entrée en vigueur du Traité en 1999, au moins 2 200 km<sup>2</sup> de terres minées.

---

### À propos de Handicap International

Handicap International est une association de solidarité internationale indépendante, qui intervient depuis 35 ans dans les situations de pauvreté et d'exclusion, de conflits et de catastrophes. Œuvrant aux côtés des personnes handicapées et vulnérabilisées, elle agit et témoigne pour répondre à leurs besoins essentiels et améliorer leurs conditions de vie. Elle s'engage à promouvoir le respect de leur dignité et de leurs droits fondamentaux. Depuis sa création en 1982, Handicap International a mis en place des programmes de développement dans plus de 60 pays et intervient dans de nombreuses situations d'urgence. Le réseau de 8 associations nationales (Allemagne, Belgique, Canada, États-Unis, France, Luxembourg, Royaume-Uni et Suisse) œuvre de manière constante à la mobilisation des ressources, à la gestion des projets et au rayonnement des principes et actions de l'organisation. Handicap International est l'une des six associations fondatrices de la Campagne internationale pour interdire les mines (ICBL), colauréate du prix Nobel de la paix en 1997 et lauréate du Prix Conrad N. Hilton 2011. Handicap International agit et témoigne partout où « vivre debout » ne va pas de soi.

### CONTACTS PRESSE

Emeline Meghzili

T. 07 87 95 02 22

M. [e.meghzili@hi.org](mailto:e.meghzili@hi.org)

Victor Sévaux

T. 06 26 36 58 98

M. [vs@lachose.fr](mailto:vs@lachose.fr)